



UFR DSPPS

Droit, Sciences Politiques et Sociales

Master mention

DROIT

Parcours Droit des activités numériques

UNIVERSITÉ
**SORBONNE
PARIS NORD**

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

**CAMPUS
CONDORCET**
PARIS - AUBERVILLIERS

S-PC
Alliance Sorbonne
Paris Cité

Objectifs

La technologie numérique est au cœur de toutes les problématiques juridiques actuelles, tant au niveau national qu'europpéen et international. Son usage requiert une approche pluridisciplinaire (droit, économie, histoire, sociologie et informatique).

Le Master permet d'appréhender notamment des matières telles que la cybersécurité, les blockchains, les logiciels prédictifs et le codage informatique.

Compétences visées

L'acquisition pendant les quatre premières années du cursus des règles fondamentales de droit privé et de droit public est complétée en Master 2 par les compétences qui permettront aux étudiants diplômés d'exercer l'ensemble des métiers en lien avec le numérique, tant dans le secteur public que privé.

Sont en ce sens développées des mises en situation destinées à renforcer les compétences rédactionnelles et oratoires des étudiants : rédaction de dossiers thématiques, prises de parole en public, apprentissage du travail en équipe.

Poursuite d'études

Le numérique modernise les métiers traditionnels du droit : notaire, avocat, magistrat, huissier, juriste d'entreprise. Il favorise également l'émergence de nouveaux métiers : délégué à la protection des données, responsable de la sécurité des systèmes d'information.

D'autres professions sont concernées : assurances, banques, legaltech, grande distribution et l'ensemble de la fonction publique.

Organisation de la formation

Les étudiants choisissent entre le Master de Droit des affaires ou celui de Droit public général pour poursuivre en Master 2 Droit des activités numériques.

L'assiduité à l'ensemble des cours et le stage sont obligatoires. En première session, chaque matière fait l'objet d'un contrôle continu ou d'un examen terminal, écrit ou oral, à la discrétion du responsable de cours. Une seconde session a lieu en cas d'ajournement à la première session et pour toutes les matières dont les notes sont strictement inférieures ou égales à 07/20.

Programme

Master 1^{ère} année Droit des affaires

SEMESTRE 1

UE 1 - Unité Fondamentale 1 (9 ECTS)

Droit fiscal des affaires 1
Droit international privé 1

UE 2 - Unité Fondamental 2 (6 ECTS)

Une matière au choix : Droit cambiaire et bancaire
OU Droit des sûretés

UE 3 - Unité Complémentaire 1 (6 ECTS)

Droit du marché 1
Comptabilité et droit comptable

UE 4 - Unité Complémentaire 2 (6 ECTS)

Au choix (non prise en UE2) : Droit cambiaire et bancaire
OU Droit des sûretés
Au choix : Droit pénal des affaires
OU Procédure civile
OU Droit international économique

UE 5 - Unité d'Ouverture (3 ECTS)

Anglais juridique

SEMESTRE 2

UE 6 - Unité Fondamentale 1 (9 ECTS)

Droit fiscal des affaires 2
Droit international privé 2

UE 7 - Unité Fondamentale 2 (6 ECTS)

Prévention et traitement des difficultés des entreprises

UE 8 - Unité Complémentaire 1 (6 ECTS)

Droit du marché 2
Opérations sur fonds de commerce

UE 9 - Unité Complémentaire 2 (6 ECTS)

Comptabilité et droit comptable
Au choix : Droit de la propriété intellectuelle
OU Contentieux international économique
OU Droit de la consommation
OU Droit des affaires de l'Union européenne
OU Droit du commerce international

UE 10 - Unité d'Ouverture (3 ECTS)

Anglais de spécialité

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

Master 1^{ère} année Droit public

SEMESTRE 1

UE 1 - Unité Fondamentale 1 (21 ECTS)

Contentieux constitutionnel interne (CM)
Droits des contrats publics (CM)
Droit international économique (CM)
Droit matériel de l'Union européenne (CM)
3 TD sur 4 au choix : Contentieux
constitutionnel interne (TD)
OU Droits des contrats publics (TD)
OU Droit international économique (TD)
OU Droit matériel de l'Union européenne (TD)

UE 2 - Unité Fondamental 2 (8 ECTS)

Théorie générale de l'Etat
Histoire des libertés fondamentales
Systèmes juridiques comparés
Droit européen et international de l'environnement

UET 1 - Unité Transversale 1 (1 ECTS)

Anglais juridique

SEMESTRE 2

UE 3 - Unité Fondamentale 3 (21 ECTS)

Contentieux administratif (CM)
Droit de l'urbanisme (CM)
Protection européenne des droits fondamentaux (CM)
Droit international public approfondi (CM)
3 TD sur 4 au choix : Contentieux administratif (TD)
OU Droit de l'urbanisme (TD)
OU Protection européenne des droits fondamentaux (TD)
OU Droit international public approfondi (TD)

UE 4 - Unité Fondamentale 4 (8 ECTS)

Histoire du droit public
Sciences et techniques fiscales
Droit public de la concurrence
Contentieux de l'Union européenne
Contentieux international économique

UET 2 - Unité Transversale 2 (1 ECTS)

Anglais juridique

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

Programme

Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE 1 - Unité Fondamentale 1 (14 ECTS)

Contrats et numérique (2 ECTS)
Responsabilités et numérique (2 ECTS)
Protection des données à caractère personnel (2 ECTS)
Droit de la distribution et numérique (2 ECTS)
L'État, l'administration et le numérique (2 ECTS)
Preuve et numérique (2 ECTS)
Propriété intellectuelle et numérique (2 ECTS)

UE 2 - Unité d'Ouverture 1 (16 ECTS)

Droit du travail et numérique (2 ECTS)
Économie du numérique (2 ECTS)
Droit international privé numérique (2 ECTS)
Histoire et culture du numérique (2 ECTS)
Droits et libertés fondamentaux et numérique (2 ECTS)
Société de l'information (aspects politiques et sociologiques) (2 ECTS)
Documentation juridique et recherche numérique (2 ECTS)
Les métiers du droit et le numérique (2 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 3 - Unité Fondamentale 2 (10 ECTS)

Les enjeux juridiques des blockchains (2 ECTS)
Droit bancaire et financier numérique (2 ECTS)
Anglais juridique (2 ECTS)
Droit fiscal et numérique (2 ECTS)
Droit de la cybersécurité (2 ECTS)

UE 4 - Unité d'Ouverture 1 (20 ECTS)

Droit de l'intelligence artificielle (2 ECTS)
Justice et logiciels prédictifs (2 ECTS)
Le rôle des legaltech dans les activités numériques (2 ECTS)
Les règles du codage informatique (2 ECTS)
Stage de trois mois (12 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

Conditions d'admission

Admission en Master 1 Droit des affaires ou Droit public général (en vue de poursuite en M2 Droit des activités numériques) :

Peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en droit (Licence 3), ou d'une Licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

Attention : le choix du parcours M2 Droit des activités numériques doit être indiqué au moment de la candidature en M1. Ce choix est définitif.

La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée notamment du responsable du M2 Droit des activités numériques, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit des affaires et en M1 Droit public général au Doyen de l'UFR DSPS qui les prononce.

À l'issue de la 1^{ère} année de Master, l'inscription en 2^{ème} année de Master dans le parcours M2 Droit des activités numériques est de droit lorsque la validation du M1 a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation de M2.

Candidature Master 1 :

Plateforme « Mon Master » <https://www.monmaster.gouv.fr>

Intégration directe en Master 2 Droit des activités numériques :

Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 Droit des activités numériques peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master 1), ou à dominante juridique, ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers).

La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le responsable du M2 Droit des activités numériques qui propose les admissions directes en M2 Droit des activités numériques au Doyen de l'UFR DSPS qui les prononce.

Candidature Master 2 :

Plateforme « Eandidats » <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#!accueilView>

Contacts

Responsables de Formation

Guilhem JULIA, maître de conférences

Secrétariats pédagogiques

Master 1 (Bureau H 209) : 01 49 40 32 92 ; m1prive.dsps@univ-paris13.fr

Master 2 (Bureau H 210) : 01 49 40 44 10 ; m2num.dsps@univ-paris13.fr

Accès

Venir à l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), Campus de villetaneuse - UFR Droit, Sciences Politique & Sociales

99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse.

En voiture, à partir de Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie n°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université.

En transport en commun

Depuis Paris : Train ligne H - toutes les lignes départ Gare du Nord direction Persan Beaumont, ou Valmondois, ou Montsoult-Maffliers, ou Pontoise - arrêt Épinay Villetaneuse.

Depuis la gare d'Épinay Villetaneuse : prendre soit le T11 direction Le Bourget - arrêt Villetaneuse-Université, soit le bus 361 direction Gare de Pierrefitte-Stains RER - arrêt Université Paris 13.

Depuis Saint-Denis Porte de Paris (Métro 13) : prendre le T8 - terminus Villetaneuse Université.